

DOSSIER DE PRESSE

BAROMÈTRE DU GOUVERNEMENT,

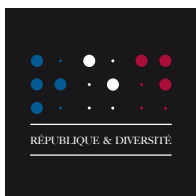
CLASSEMENT DES MINISTÈRES

EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

→ Lutter contre les discriminations



Projet mené par République & Diversité
en partenariat avec le Comité IDAHO



I. Présentation générale

1- Présentation :

Un an après l'élection de François Hollande, République & Diversité coordonne aujourd'hui la contribution du gouvernement à la lutte contre les discriminations, en partenariat avec le Planning Familial, l'Association des Paralysés de France (APF), le CRAN, le Comité IDAHO et leurs réseaux: initiative inédite, c'est le Baromètre du gouvernement.

Quatre critères de discriminations sont évalués : le genre, le handicap, l'origine, et l'orientation sexuelle. Chaque critère donne lieu à un baromètre spécifique, et les quatre baromètres réalisés seront ensuite agrégés dans un baromètre général.

Chacune des 4 associations a interrogé les ministères concernés par la question des discriminations sur la base des propositions qui avaient été réunies dans le Pacte pour l'égalité et la diversité, publié en février 2012 (Editions Autrement). Les mesures du Pacte ont été ventilées par ministères de référence, afin de présenter une feuille de route ministérielle, puis présenter sous forme de question au ministère concerné. Pour chacun des 4 baromètres, cela permettra d'évaluer le gouvernement, ministère par ministère.

Par exemple, en matière de lutte contre l'homophobie, le Pacte préconisait la mesure suivante :

Ouvrir le mariage et la filiation aux couples de même sexe, afin de mettre à égalité homos et hétérosexuels.

La question : « **avez-vous ouvert le mariage et la filiation aux couples de même sexe, afin de mettre à égalité homos et hétérosexuels ?** » a donc été adressé aux Ministères de la Justice et de la Famille.

L'objectif de l'opération est de constituer une véritable **Agence de Notation Citoyenne**, permettant de contribuer activement à la vie démocratique dans notre pays, et de renforcer en France la lutte pour l'égalité.

2- Evaluation :

Chaque association a organisé, en concertation avec les autres partenaires, l'évaluation spécifique des ministères puis réuni un jury qualifié. Au sein de ce jury, les partenaires associatifs ont réuni des responsables associatifs, des experts, des universitaires, des journalistes et des personnalités diverses, afin d'agréger et évaluer les informations transmises par les ministères, récoltés par les associations et publiés dans la presse.

Les jurys ont constitué un barème en attribuant un certain nombre de points aux différentes mesures de la feuille de route, en fonction de leur importance relative. Le total des points doit aboutir à une note sur 20.

L'évaluation s'est déroulée selon le système de notation suivant :

- mesure mise en œuvre de manière satisfaisante : 3/3 des points maximum
- mesure mise en œuvre de manière non satisfaisante : 2/3 des points maximum
- mesure non mise en œuvre, mais à l'agenda : 1/3 des points maximum
- mesure non mise en œuvre, pas encore à l'agenda : 0 point
- mesure promise, puis abandonnée : -6/3 des points.
- autre mesure prise, positive ou non, et ne figurant pas dans la feuille de route associative : points positifs ou négatifs à attribuer au cas par cas.

En outre, pour chaque ministère, 2 points sur 20 sont consacrés à la qualité des liens avec le monde associatif (nombre de rendez-vous, qualité de l'écoute, réactivité, etc.).

3- Les partenaires :

Le planning familial : Le Planning Familial est un mouvement militant qui prend en compte toutes les sexualités, défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité. Il dénonce et combat toutes les formes de violences, lutte contre le SIDA et les IST, contre toutes les formes de discrimination et contre les inégalités sociales.

APF (Association des paralysés de France) : L'Association des Paralysés de France est une association nationale reconnue d'utilité publique, dirigée par un conseil d'administration élu par ses adhérents. L'association est à la fois un mouvement revendicatif et une association de gestion de services et d'établissements médico-sociaux qui s'appuient sur une charte et un projet associatif communs.

Comité IDAHO : Lancée par Louis-Georges Tin en 2004, l'IDAHO est l'International Day Against Homophobia and Transphobia.

La première édition a eu lieu le 17 mai 2005. Cette date fait référence à la décision de l'Organisation Mondiale de la Santé qui, le 17 mai 1990, a supprimé l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Aujourd'hui, cette Journée est célébrée de fait dans plus de 70 pays à travers le monde, de l'Albanie au Vénézuéla en passant par la Turquie, l'Iran, l'Ouganda ou la Chine. Elle est reconnue officiellement par l'Argentine, le Brésil, le Costa-Rica, l'Espagne, la France, le Mexique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Union européenne, etc. Chaque année, autour du 17 mai, dans le monde entier, des actions de toutes sortes s'organisent contre l'homophobie et la transphobie : des spectacles, des festivals, des conférences, des projections de films, des actions de rue, des campagnes, des programmes radio ou télé, des décisions politiques, etc...

CRAN (Comité Représentatif des Associations Noires) : Lancé en novembre 2005, le CRAN a pour but de lutter contre les discriminations que subissent les populations noires en France. Le CRAN a pour but de faire respecter en France l'égalité et la diversité, qui sont pour nous des valeurs essentielles. C'est pourquoi le CRAN lutte à la fois : contre les discriminations raciales, contre les inégalités sociales, contre les injustices post-coloniales.

II. Le jury

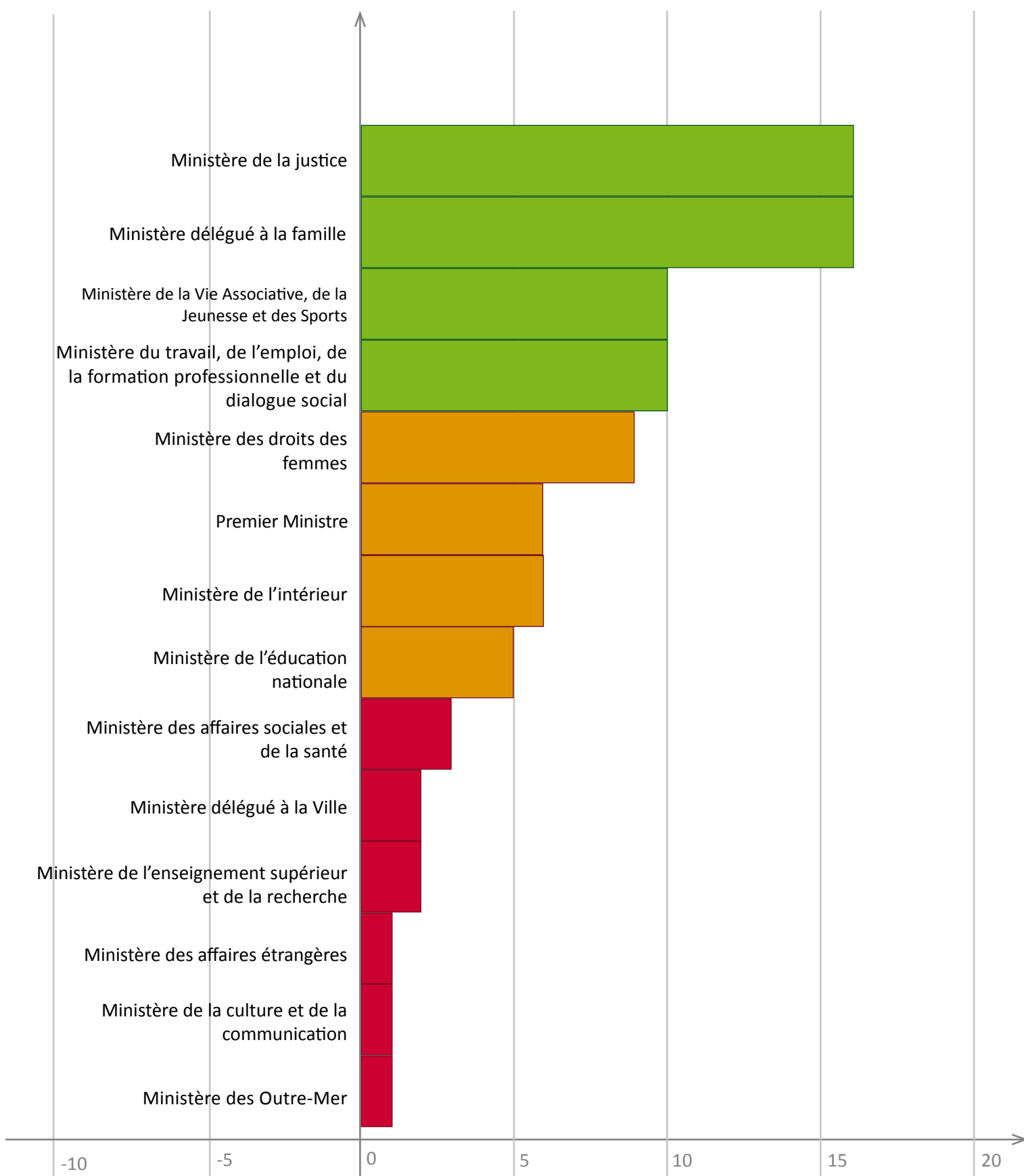
- **Vincent Viollain (Gay Lib)** : entrepreneur, président délégué de Gay Lib, il oeuvre depuis plusieurs années pour l'égalité des droits des personnes LGBT. Il a récemment coordonné #TousUnis, une opération destinée à promouvoir le mariage pour tous auprès du grand public.
- **Grégory Alcan**, sportif de haut niveau (Champion de France 2005 et 2006 en gymnastique solo, médaille d'argent aux championnats du monde de gymnastique 2008) et militant de la lutte contre les discriminations.
- **Caroline Mécary**, Caroline MECARY, avocate, présidente de la Fondation Copernic, a écrit plusieurs livres dont «L'amour et la loi» (2012), «Le Pacs» (2010), «Les Droits des homosexuels» (2003), «Le Couple homosexuel et le Droit» (2001), «Droit et homosexualité » (2000).
- **Jean-Luc Roméro**, homme politique et militant associatif français. Responsable d'ONG et écrivain, il a de nombreuses responsabilités dans la lutte contre le sida (Élus locaux contre le sida, CRIPS-Île-de-France, membre du Conseil national du sida, membre du Comité directeur de VIH en Europe, membre du CORE-VIH de Paris-Centre, membre du conseil d'administration de Sida Info Service) et dans le combat pour la légalisation de l'euthanasie où il a des responsabilités nationale (Association pour le droit de mourir dans la dignité) et internationale (World Federation of right to die societies)..
- **Louis-Georges Tin**, président du jury, fondateur de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie, président de République et Diversité, auteur de plusieurs livres dont «le Dictionnaire de l'homophobie» (2003), «L'Invention de la culture hétérosexuelle» (2008), «Homosexualité. Aimer en Grèce et à Rome» (2010).

Association :

- **Association AIDES**, créée en 1984, à l'initiative du sociologue Daniel Defert et reconnue d'utilité publique en 1990, AIDES est la première association française de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en France et l'une des plus importantes au niveau européen. AIDES est aujourd'hui présente dans plus de 70 villes françaises, au plus près des personnes touchées, et entretient de nombreux partenariats à l'international. Son président actuel est Bruno Spire.

III. Le Classement

Rang	Ministères	Ministres	Notes
1 ^{er} ex-aequo	Ministère de la justice	C. Taubira	16/20
1 ^{er} ex-aequo	Ministère délégué à la famille	D. Bertinotti	16/20
3 ^{ème} ex-aequo	Ministère de la Vie Associative, de la Jeunesse et des Sports	V. Fourneyron	10/20
3 ^{ème} ex-aequo	Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social	M. Sapin	10/20
5 ^{ème}	Ministère des droits des femmes	N. Vallaud-Belkacem	9/20
6 ^{ème} ex-aequo	Premier Ministre	J-M. Ayrault	6/20
6 ^{ème} ex-aequo	Ministère de l'intérieur	M. Valls	6/20
8 ^{ème}	Ministère de l'éducation nationale	V. Peillon	5/20
9 ^{ème}	Ministère des affaires sociales et de la santé	M. Touraine	3/20
10 ^{ème} ex-aequo	Ministère chargé de la Ville	F. Lamy	2/20
10 ^{ème} ex-aequo	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	G. Fioraso	2/20
11 ^{ème} ex-aequo	Ministère des affaires étrangères	L. Fabius	1/20
11 ^{ème} ex-aequo	Ministère de la culture et de la communication	A. Filippetti	1/20
11 ^{ème} ex-aequo	Ministère des Outre-Mer	V. Lurel	1/20



2- Argumentaire :

Premier ministre, Jean-Marc Ayrault : 6/20

Synthèse : absence de soutien véritable à la lutte contre l'homophobie et la transphobie

Commentaires :

- Dans le Pacte pour l'égalité et la diversité, le Comité IDAHO demandait un ministère en charge de la lutte contre toutes les discriminations, ou bien un ministère par critère de discrimination comme c'est maintenant le cas concernant les droits des femmes ou la question du handicap. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault n'a pas été jusqu'au bout de cette mesure. Lors des nominations en mai 2012, le gouvernement a nommé Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes, mais a oublié les questions LGBT. Suite à de nombreuses contestations, une mission sur la question LGBT lui a été confiée.
- Les associations déplorent le manque d'impulsion personnelle du premier ministre et le déficit de positionnement clair sur la question lors du débat sur le projet de loi du « mariage pour tous ».
- Le Comité IDAHO demandait également au « gouvernement Ayrault » de modifier l'article 1er de la Constitution afin d'y inclure le refus de la discrimination à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, à côté du racisme, du sexisme, etc. Cela n'a pas été fait et n'est pas non plus à l'agenda.
- De plus, les associations déplorent le recul du Premier Ministre lors des débats sur la loi concernant la PMA. Car il a ainsi créé de la discrimination au sein d'une loi pour l'égalité.

Ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius : 1/20

Synthèse : le ministère des reculades

Commentaires :

- En mai 2012, François Hollande s'était engagé à porter à l'ONU, avant décembre 2012, une résolution pour une dépénalisation universelle de l'homosexualité. Le ministère des Affaires Etrangères s'est opposé à cette résolution. La porte-parole du gouvernement a pourtant indiqué qu'il fallait « remettre en marche la machine diplomatique » sur ce sujet. Cependant, dans ce domaine, les choses n'ont guère avancé. Un colloque a été réalisé récemment, au cours duquel la promesse de François Hollande a été définitivement enterrée.
- Fonds de soutien aux associations luttant contre la pénalisation de l'homosexualité dans le monde : la première année, 140 000 euros avaient été versés. Aujourd'hui, malgré quelques efforts, ce chiffre demeure largement inférieur, et la survie du fonds est toujours menacée.
- En 2009, Roselyne Bachelot et Bernard Kouchner avaient initié le combat engagé pour sortir le « transsexualisme » de la liste des maladies mentales à l'OMS. Dans ce domaine, rien de nouveau n'a été fait.
- Le Président de la République s'est également engagé à lutter contre le SIDA à l'international avec la spécificité de la question LGBT. Il avait porté cet engagement lors d'une conférence internationale de l'OMS. Aucune mesure n'a été prise suite à cet engagement.
- Le ministère des affaires étrangères n'a pas poursuivi le combat engagé à l'Organisation Internationale du Travail contre les discriminations visant les personnes LGBT.
- Par ailleurs, les différents acteurs de ce baromètre ont remarqué un certain manque de maîtrise des dossiers par l'administration du ministère. La mission de lutte contre l'homophobie étant confiée au ministère des droits des femmes, les différents acteurs ont parfois du mal à savoir qui est le bon interlocuteur, ces deux ministères étant assez mal coordonnés. Enfin, les relations avec le cabinet sont souvent difficiles.
- **Les associations constatent donc que plusieurs engagements concernant la question LGBT et la mission du ministère des affaires étrangères ont été trahis. Ces renoncements justifient la faiblesse de sa note.**

Ministère de la culture et de la communication, A. Fillipetti : 1/20

Synthèse : La culture, puissant levier, négligée par Aurélie Filipetti dans la lutte contre l'homophobie

Commentaires :

- Aucune des recommandations de la feuille de route remise par les associations n'a été saisie par le Ministère de la Culture.
- Concernant spécifiquement la demande de soutien à la mise en place de l'Institut Arc-en-Ciel, centre scientifique et culturel consacré à la question LGBT, les associations ont mis 6 mois à obtenir un rendez-vous pour obtenir la confirmation de ce soutien, et n'ont toujours obtenu aucune réponse.
- Cette note est donc justifiée d'une part par le manque de volonté de ce ministère à s'emparer de la question LGBT et d'autre part par l'absence de concertation et de coopération avec les associations.

Ministère de l'éducation nationale, V. Peillon : 5/20

Synthèse : des initiatives insuffisantes

Commentaires :

- Plusieurs rapports sur les questions LGBT ont été « enterrés », ce qui rend difficile la progression du Ministère de l'Éducation Nationale sur cette question.
- L'évolution du Ministère sur la question de l'éducation sexuelle - et spécifiquement sur l'intégration de la question LGBT - dans la prévention contre le SIDA est notable.

Ce qui est à l'agenda :

- Le Ministère prévoit d'intégrer la question LGBT dans les enseignements en relation avec les thématiques abordées et avec des approches différenciées du primaire au lycée. Cependant, le calendrier n'a pas été défini.
- Le Ministère prévoit également l'attribution d'un agrément national aux associations qui agissent sur cette question en milieu scolaire. Cependant, cet engagement n'est pas nouveau.

Ministère délégué à la famille, D. Bertinotti : 16/20

Synthèse : une grande victoire de l'égalité en partie portée par un ministère compétent sur les problématiques LGBT

Commentaires :

- Dominique Bertinotti, Ministre déléguée à la Famille, a porté une réflexion profonde sur le lien entre la question LGBT et la famille. Son implication dans le projet de loi du « mariage pour tous » justifie sa note.
- La qualité de la concertation et sa bonne connaissance du dossier du mariage pour tous ont été saluées par les associations.
- Cependant, certaines demandes qui lui avaient été faites n'ont pas encore été traitées, notamment sur la lutte contre le suicide des jeunes LGBT.

Ministère de l'intérieur, M. Valls : 6/20

Synthèse : des lacunes importantes...

Commentaires :

- Les associations sollicitées pour ce baromètre se sont heurtées à des difficultés d'accès au cabinet du Ministère
- Le ministère ne semble pas soutenir l'action des associations en faveur des personnes étrangères atteintes du VIH et n'ayant pas accès aux soins dans leur pays.

Ce qui est à l'agenda :

- La formation des policiers sur la lutte contre les violences liées à l'homophobie a été programmée pour la rentrée 2013. Cependant, cette action est aussi liée au plan de formation pour la fonction publique, lancé par le Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
- L'élaboration de trames d'audition pour faciliter le recueil des plaintes est à l'agenda du Ministère ainsi que son soutien à la ligne d'écoute de SOS Homophobie
- Parmi les requêtes du Comité IDAHO figurait la mise en place d'une enquête de victimation qui est actuellement en cours

Les regrets :

- Le Comité IDAHO demandait également la mise en place de référents LGBT, pour lutter contre les violences homophobes, dans les commissariats de police, comme c'est actuellement le cas concernant les violences faites aux femmes. Cela n'a pas été retenu.
- Il faudrait aussi lancer une grande campagne pour inciter les personnes victimes d'homophobie ou de transphobie à porter plainte, ce qui paraît d'autant plus nécessaire dans le climat actuel. Mais cela a été refusé.
- Le ministère de l'intérieur n'a pas vraiment amélioré les ressources nécessaires pour lutter contre la cybercriminalité homophobe

Ministère de la Vie Associative, de la Jeunesse et des Sports, V. Fourneyron : 10/20

Synthèse : des initiatives intéressantes à poursuivre

Commentaires :

- Le ministère de la jeunesse et des sports a élaboré une charte de lutte contre l'homophobie et a mis en place un recensement auprès des fédérations sportives qui ont signé la charte entre 2010 et 2011. Ce recensement permettra un bilan portant sur la communication, la diffusion et la mise en œuvre des chartes
- Le ministère a également lancé un kit pédagogique « différents mais tous pareils dans le sport ».
- Mise en place d'une politique de « testing » en matière d'accès à la formation, au logement, aux stages, à l'emploi et aux loisirs (concernant la jeunesse).
- Le Ministère poursuit les formations des formateurs
- Un point négatif, mais il est essentiel : le conditionnement des budgets sportifs à la mise en place de plans contre l'homophobie, notamment au niveau local.
- Par ailleurs, Rama Yade avait lancé le débat au niveau européen ; or depuis lors, la dimension internationale a été délaissée.

Ministère de la justice, Christiane Taubira : 16/20

Synthèse : une grande victoire mais de nombreux chantiers à ouvrir

Commentaires :

- Tout le monde s'accorde à reconnaître le brio de la ministre de la justice dans la bataille pour le mariage pour tous.
- Cependant, les associations regrettent le choix du terme «identité sexuée» plutôt qu'«identité de genre» parmi les critères de discriminations reconnus par le droit français.
- Les associations regrettent que la loi n'ait pas été modifiée afin que les personnes trans' puissent obtenir des papiers d'identité dans les conditions prévues par le Conseil de l'Europe.
- Les associations déplorent que le dispositif du PACS n'ait pas été amélioré
- Les associations approuvent la formation des magistrats à la lutte contre l'homophobie, mise à l'agenda
- Les associations regrettent cependant les difficultés rencontrées en matière de concertation.

Ministère des Outre-Mer, Victorin Lurel : 1/20

Synthèse : à part la santé, la lutte contre l'homophobie aux abonnés absents en Outre-Mer

Commentaires :

- L'application de la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe ne subira aucune dérogation, malgré la forte mobilisation de certains parlementaires d'outre-mer pour qu'elle ne soit pas appliquée
- Malgré le soutien aux politiques de santé (lutte contre le VIH, hépatites et MST) en Outre-Mer, la politique de lutte contre les discriminations des personnes LGBT reste inexistante dans l'Outre-mer.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, G. Fioraso : 2/20

Synthèse : une inaction préoccupante

Commentaires :

- Une politique proche de l'inaction dans le domaine LGBT.
- Incitations au développement de projets de recherche : la problématique LGBT est complètement délaissée. En France, plus de 200 séminaires chaque année sur le genre – 0 ou 1 chaque année sur la question LGBT. La réorganisation des masters laisse présager le pire sur les problématiques LGBT.
- Il faut néanmoins noter la bonne volonté de la Ministre sur les questions liant santé et problématiques LGBT en matière de recherche, qui se traduit par le financement de projets de recherche (VIH et hépatites)

Ministère des affaires sociales et de la santé, Marisol Touraine : 3/20

Synthèse : le désert sanitaire en matière de lutte contre l'homophobie

Commentaires :

- Hébergement des jeunes personnes LGBT : rien à l'agenda
- Le plan santé trans' (lancé par Roselyne Bachelot-Narquin) a été abandonné
- Le cabinet s'est totalement dessaisi du plan anti-sida ciblant les personnes étrangères,
- Le réel effort sur le dépistage ne compense par la non-prise en compte des thématiques minoritaires, et donc pas celle des personnes LGBT

- La concertation mise en œuvre par le cabinet est médiocre, voire inexistante
- Les inégalités sociales de santé ne sont pas prises en compte
- La lutte contre les thérapeutes qui présentent l'homosexualité comme une maladie mentale doit être renforcée
- Le plan de formation des personnels de santé relevant du service public est positif

Ce qui est à l'agenda :

- La formation des travailleurs sociaux
- Les associations saluent la mise à l'agenda de la lutte contre le suicide des jeunes personnes LGBT

Ministère du Travail – Michel Sapin : 10/20

Synthèse : le plan de formation en matière de lutte contre l'homophobie salué par les associations

Commentaires :

Ce qui est à l'agenda :

- La charte de l'égalité dans la fonction publique fera l'objet d'une révision dans le cadre de l'agenda social. Dans ce cadre, l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle et l'identité de genre ont été réaffirmées.
- Le plan de formation dans la fonction publique d'Etat est salué par les associations
- Cependant, l'action en direction des syndicats sur les problématiques LGBT n'a pas été renforcée

Ministère délégué à la ville, François Lamy : 2/20

Synthèse : la lutte contre l'homophobie doit se déployer partout, y compris dans les banlieues

Commentaires :

- Rien à l'agenda
- L'action du ministère contre les discriminations dans les banlieues laisse de côté les problématiques LGBT.
- Les deux points attribués sont dus à un effort de concertation avec les associations

Ministère des droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem : 9/20

Synthèse : un bilan mitigé

Commentaires :

- Le ministère a très souvent pris position sur les problématiques LGBT mais, en dehors du mariage pour tous, les actions restent insuffisantes. Mme Vallaud-Belkacem était chargée d'une mission interministérielle contre l'homophobie et la transphobie. Force est de constater que le plan d'action n'a guère avancé, les autres ministères étant souvent indifférents au sujet. La ministre n'a pas vraiment réussi à les impliquer concrètement, c'était pourtant sa mission.
- Certaines associations regrettent qu'aucune proposition n'ait été retenue en matière de lutte contre le VIH.
- Les associations estiment qu'une action internationale plus forte est nécessaire. La ministre l'avait elle-même reconnu. Mais elle n'a pas réussi à mobiliser vraiment le Quai d'Orsay.

République & Diversité

26 rue de Lappe
75 011 Paris

Site web : www.republiqueetdiversite.fr
E-mail : contact@republiqueetdiversite.fr